

Conseil d'administration Séance du 18 octobre 2022

Délibération n° 2022-14

Demande de financement au titre du programme LIFE Projet « Espèces marines mobiles »

Le Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles L. 131-8 à L. 131-16, relatifs à l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles R. 131-28 à R. 131-28-10, relatifs au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment son article R. 131-30, relatif aux compétences du directeur général de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le décret en date du 30 décembre 2019 nommant Monsieur Pierre DUBREUIL en qualité de Directeur général de l'établissement ;
- ▶ **Vu** le règlement (UE) 2021/783 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2021 établissant un programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE) ;
- ▶ **Vu** le rapport du directeur général de l'Office ;

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

ARTICLE 1 :

Le Conseil d'administration approuve le dépôt du projet « espèces marines mobiles » porté par l'Office français de la biodiversité au programme LIFE standards auprès de l'Union européenne (Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement).

ARTICLE 2 :

Le Directeur général est autorisé à lever la réserve émise lors du dépôt.

Le Directeur général, chargé
du secrétariat du Conseil d'administration,

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'D' shape with a vertical line through it, followed by a horizontal line extending to the right.

Pierre DUBREUIL

La Présidente
du Conseil d'administration,

A handwritten signature in dark ink, featuring a complex, stylized shape with multiple loops and a long vertical line extending downwards.

Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO